



L'ONG Ecocert, qui labellise au niveau mondial le caractère durable de la gestion des ressources forestières, a renouvelé pour les trois prochaines années le certificat des forêts publiques wallonnes, indispensable pour la filière bois, a annoncé mardi le ministre wallon de la Forêt René Collin.

Les derniers audits réalisés par la société Ecocert formulaient en 2016 et en 2017 un certain nombre de manquements dans l'élaboration des plans d'aménagements forestiers qui permettent, notamment, d'identifier les zones de protection des eaux et des sols.

La Région avait été menacée de perdre son label. En septembre 2016, le ministre Collin avait donc exigé de son administration des mesures (personnel et budgets) pour répondre aux engagements imposés par le label PEFC ([Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes](#), ou programme de reconnaissance de systèmes de certification forestière). Ce label garantit que les forêts sont gérées conformément à des critères stricts et que les flux de bois, de la forêt au consommateur, sont suivis de près et contrôlés par des organismes de certification indépendants.

La certification est un élément indispensable pour la filière bois wallonne, qui comprend 8003 entreprises générant près de 19.000 emplois directs dans la Région, rappelle le ministre dans un communiqué.

Quelque 550.000 hectares de forêts recouvrent...

Source : [Le label durable des forêts publiques wallonnes renouvelé pour trois ans](#)

